

# BUX STOCKS

## OFFRE D' ACTIONS GRATUITES — CONDITIONS GÉNÉRALES

1. BUX offre un nombre maximum de 100 000 actions pour les premiers utilisateurs à s'inscrire sur la liste d'attente BUX pour le trading d'actions sans commission (« liste d'attente ») sur le site Web de BUX, et à ouvrir et approvisionner un compte d'investissement dans l'application BUX pour le trading d'actions sans commission (« application BUX Stocks ») sous les conditions indiquées ci-dessous.
2. Pour être éligible à cette promotion, tu dois :
  - a. T'inscrire sur la liste d'attente sur le site Web de BUX avant la sortie officielle de l'application ;
  - b. Accepter les conditions générales et la politique de confidentialité de la promotion des actions gratuites (« cette promotion ») en souscrivant à cette promotion sur le site Web de BUX ;
  - c. Ouvrir un compte d'investissement dans l'application BUX Stocks dès que l'application est disponible ;
  - d. Approvisionner ton compte dans l'application BUX Stocks.
3. Cette offre est limitée aux 80 000 premiers utilisateurs qui se sont inscrits à cette promotion et qui ont ensuite ouvert et approvisionné un compte dans l'application BUX Stocks.
4. En raison du déploiement progressif sur iOS et Android, l'attribution des actions par système d'exploitation (« SE ») se fait dans une proportion de 50/50. Ainsi, les 40 000 premiers utilisateurs d'iOS qui se sont inscrits sur la liste d'attente, puis ont ouvert et approvisionné un compte d'investissement dans l'application BUX Stocks, recevront chacun une action. De même, les 40 000 premiers utilisateurs d'Android qui se sont inscrits sur la liste d'attente, puis ont ouvert et approvisionné un compte d'investissement dans l'application BUX Stocks, recevront chacun une action.
5. Si tu es sur la liste d'attente, nous te communiquerons par email la date de mise en ligne effective des différentes versions de l'application BUX Stocks au moins deux semaines avant cette date. En outre, la date sera également publiée sur le site Web de BUX au moins deux semaines avant la date de mise en ligne effective.
6. Si tu es sélectionné pour gagner une action, tu recevras un droit à l'action dans l'application BUX Stocks sous un délai maximum de quinze jours ouvrables après l'ouverture et l'approvisionnement du compte d'investissement de l'application BUX Stocks.
7. Un nombre supplémentaire de 20 000 actions au maximum sera réparti entre les utilisateurs qui auront invité des amis à rejoindre la liste d'attente. Ces actions seront distribuées à ces utilisateurs ultérieurement.
  - a. Les amis invités doivent s'être inscrits sur la liste d'attente et avoir ouvert et approvisionné un compte d'investissement dans l'application BUX Stocks ;
  - b. Les utilisateurs qui ont invité un ami, qui a ensuite ouvert et approvisionné un compte d'investissement dans l'application BUX Stocks, recevront 1 action supplémentaire pour chaque ami invité, selon la disponibilité ;
  - c. Le décompte pour déterminer qui est sélectionné pour des actions supplémentaires en invitant des amis aura lieu exactement deux mois après que la version spécifique au SE de ton application BUX Stocks soit mise en service. Par exemple, si l'application BUX Stocks pour iOS est mise en service le 1er avril 2019, le décompte pour déterminer combien d'amis tu as invité aura lieu le 1er juin 2019.

De même, si l'application BUX Stocks pour Android est mise en service le 1er juin 2019, alors le décompte pour déterminer combien d'amis tu as invité aura lieu le 1er août 2019. Ainsi, tous tes amis invités auront deux mois pour ouvrir et approvisionner un compte d'investissement dans l'application BUX Stocks ;

- d. La répartition des 20 000 actions supplémentaires par type de SE (iOS ou Android) pour l'attribution se fait dans une proportion de 50/50 : 10 000 pour iOS et 10 000 pour Android ;
  - e. Si tu es sélectionné pour recevoir une ou plusieurs actions supplémentaires en invitant des amis, tu auras droit à cette ou ces actions dans l'application BUX Stocks sous un délai maximum de quinze jours ouvrables après le décompte mentionné à l'article 7c ;
  - f. Plus tu as invité d'amis, plus tu auras de chances de recevoir des actions supplémentaires, car l'attribution des 20 000 actions est basée sur un système de classement où l'utilisateur qui a invité le plus d'amis recevra le plus d'actions ;
  - g. Le nombre maximum d'actions que tu puisses recevoir en plus est de cinq actions par compte d'investissement.
8. Une fois que tu auras été avisé que tu as été choisi pour une ou plusieurs actions, tu recevras d'abord un droit à l'action ou aux actions. Ce droit sera ajouté manuellement à ton compte d'investissement dans l'application BUX Stocks.
  9. Le droit à (aux) action(s) dans ton compte ne sera converti en une action réelle que si les conditions suivantes sont remplies :
    - a. Tu as effectué au moins trois transactions ouvertes et/ou fermées dans l'application BUX Stocks ;
    - b. Tu as un solde d'au moins 1 € trois mois après ton premier dépôt.
  10. La conversion du droit à l'action en action réelle prendra un maximum de dix jours ouvrables. Cela signifie que tu recevras l'action effective au maximum dix jours ouvrables après avoir rempli les conditions mentionnées à l'article 8.
  11. Les actions qui seront distribuées seront décidées à l'entière discrétion de BUX uniquement et ne sont pas négociables.
  12. Tu n'es admissible à cette promotion qu'une seule fois. Si tu t'es inscrit plusieurs fois sur la liste d'attente et que tu as créé plusieurs comptes dans l'application BUX Stocks, seul le premier compte de placement ouvert et financé sera admissible à participer. Les autres seront exclus de la participation.
  13. Les employés de BUX sont exclus de la participation.
  14. BUX est le seul arbitre de la promotion et se réserve le droit de modifier, d'amender, de prolonger ou de suspendre la promotion à tout moment sans préavis. Nous t'informerons de tout changement à la promotion et/ou à ses conditions en mettant à jour notre site Web et nous te recommandons de vérifier régulièrement notre site Web pour de telles mises à jour.
  15. Si BUX détecte une forme quelconque de fraude, d'abus ou de mauvaise utilisation de cette promotion, tu seras immédiatement exclu de cette promotion.
  16. BUX se réserve le droit de retenir tout prix pour lequel un utilisateur participant est sélectionné si BUX est d'avis que l'esprit de la promotion est abusé ou que des irrégularités de forme sont observées. BUX résoudra tout litige, qu'il soit couvert ou non par ces conditions, d'une manière équitable et appropriée et la décision de BUX concernant un litige sera définitive.

Les services d'investissement proposés via l'application BUX STOCKS de BUX B.V. sont agréés et réglementés par l'Autorité des Marchés Financiers néerlandaise (Autoriteit Financiële Markten - AFM). Les services d'investissement proposés via l'application CFD de BUX sont agréés et réglementés par le Financial Conduct Authority, numéro de registre FCA 184333.